

Parc national de la Réunion

Objectif 07: Partager la connaissance du patrimoine culturel et en faire un enjeu sociétal

[...]

- **Mesure 7.3 - Faire du patrimoine culturel un enjeu de recherche et de coopération**

Rôle de l'établissement public du parc national

- Diffuser et valoriser les connaissances à destination de la communauté scientifique (conférences, publications, mise en réseau des données*...).
- Développer des programmes de coopération culturelle.

Rôle des communes

- Identifier les personnes ressources.
- Participer à la communication.
- Soutenir la logistique.
- Participer aux programmes de coopération.

Autres acteurs opérationnels

- État (DAC-OI), PNF, autres Parcs nationaux
- Région, Département
- Pays de la zone Océan indien

Page 88 de la Charte PNRun

Référence ID de l'article : #2825

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-10 15:04